PERSPECTIVES POSTCOLONIALES SUR LES MISSIONS DE PAIX DE L'ONU

Katarina Jesic, Cynthia Margit et Virginie Müller

Abstract

L'approche postcoloniale permet un regard différent sur les missions de Paix de l'Organisation des Nations Unies. Elle visera à mettre en lumière les distributions inégales des responsabilités sur un axe Nord-Sud qui empêchent ou retardent parfois la résolution des conflits. Afin d'illustrer les arguments, le cas d'étude d'Haïti sera mobilisé.

I. Introduction

Les approches postcoloniales sont très riches dans les sciences humaines et sociales, mais plus récentes en relations internationales et même marginales. D'après les approches postcoloniales, les études de la sécurité sont inadéquates car on considère le point de vue et les expériences occidentales comme étant universelles. Un point de vue occidentalo-centré invisibilise donc les pays dits du Sud. D'après, l'Organisation des Nations Unies, les missions de la paix (OMP) ont pour but de surveiller, observer et régler des conflits. L'approche postcoloniale permet de mettre en évidence certaines inégalités. Cette approche vise à redonner une voix aux populations subalternes et mettre en évidence leur importance dans la compréhension des études internationales. De cette manière, nous allons aborder les missions onusiennes de la paix en nous demandant **comment les perspectives postcoloniales remettent en question l'ordre international eurocentré ?** Pour ce faire, nous allons illustrer le financement des OMP et discuter de ces implications. Puis, nous regarderons, à travers le cas haïtien l'asymétrie dans le processus décisionnel entre les pays du Nord et du Sud.

Operations des missions de la paix de 1948 à 2017

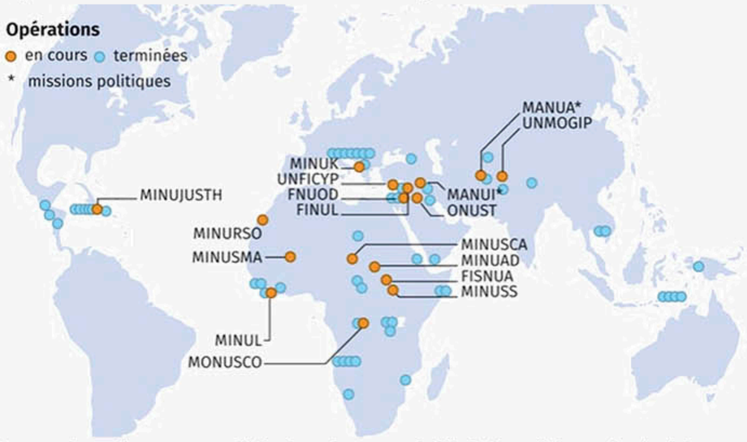

Source : https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-(in)securites/article-4A07-FR-maintenir-la-paix.html

II. Distribution inégale des responsabilités sur un axe Nord-Sud

Contribution des États aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, 2018

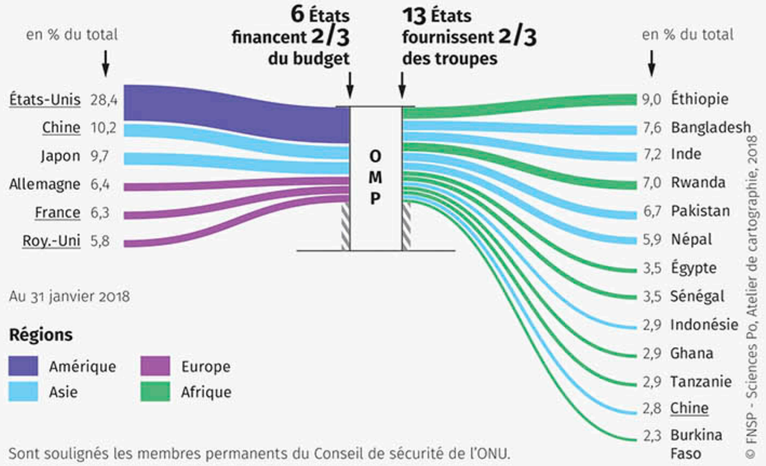

Sources : Nations unies, Assemblée générale, Résolution A/70/331/Add.1 ; https://peacekeeping.un.org

Vers une gestion inégale de résolution des conflits

La direction des missions de la paix sont menées par les États les plus riches et les plus puissants de l'ONU. Par conséquent, les inégalités de richesse et de pouvoir entre les pays du Nord et les pays du Sud ont un impact sur la manière dont le conflit est résolu. Il est nécessaire d'inclure de manière égale les pays du Sud, premiers concernés des conflits, dans la prise de décision des OMP au même titre que le sont les États contributeurs financiers. Il est vrai que les pays bénéficiaires des OMP profitent du financement des États riches, mais c'est ainsi que ces derniers États vont pouvoir exercer une influence sur la politique du pays en occultant l'impact que cela peut avoir sur la politique et les acteurs locaux des pays en conflit .

Bibliographie :

Benessaieh, Afef. « La perspective postcoloniale : voir le monde différemment. » (2010) : 365-378.

Béatrice Pouligny-Morgant. « L'intervention de l'ONU dans l'histoire politique récente d'Haïti », Pouvoirs dans la Caraïbe, no 10 (1998) : 135-190.

Barkawi, Tarak, et Mark Laffey. « The Postcolonial Moment in Security Studies », Review of International Studies 32, no 2 (2006) : 329-52. https://doi.org/10.1017/S0260210506007054

Philip Cunliffe (2009). « The Politics of Global Governance in UN Peacekeeping », International Peacekeeping, volume 16, no 3 : 323-336, https://doi.org/10.1080/13533310903036384

III. Lenteur du processus décisionnel pour le cas d'étude d'Haïti

1990: Demande réitérée. Négligence de questions importantes. Effectif militaire retiré trop vite malgré menace d'un coup d'État.

1989: La demande d'assistance électorale d'Haïti est rejetée par AG de l'ONU.

1991: Coup d'État. Absence de décisions pendant 2 ans.

1993 : Négligence de la question de démocratisation. Réaction tardive de l'ONU pour la question de paix et de sécurité.

1994 : Objectif de la Communauté Internationale : Rétablissement de la démocratie.

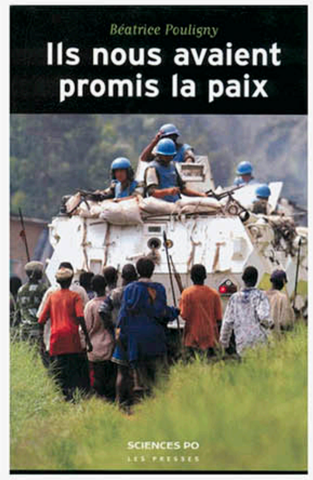

*« Ce n'est qu'avec la résolution S/RES/917 du 6 mai **1994** que le rétablissement de la démocratie et le retour du Président sont, pour la première fois, posés comme " l'objectif de la communauté internationale " de même qu'est posée, pour la première fois, en des termes à la fois clairs et fermes, la préoccupation vis-à-vis des droits de l'homme. »*
(Pouligny, 1988)

Conclusion

En définitive, le regard analytique postcolonial nous a permis de mettre en lumière les relations inégales entre les pays du Nord et les pays du Sud dans le cadre des missions de la paix. Les pays qui financent les missions de la paix, décident également de leurs mises en place, alors que les acteurs locaux, comme dans le cas haïtien sont délégués au second plan. Cette relation asymétrique tend donc à une résolution sommaire et tardive des problèmes.

Sous la direction de Lucile Maertens
Lundi 14 décembre 2020